

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 89 promulguant en Côte française des Somalis le décret du 19 mars 1940.

n° 89

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1950

Date de publication
23 janvier 1950

Date du numéro
31 janvier 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Cote française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnanee organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884

Vull'arrêté du 23 juin 1900 réglementant la police de Djibouti

Vull'arrêté du avril 1921 portant règlement sanitaire urbain

Vule décret du 19 mars 1940

Vull'arrêté du 11 janvier 1944 instituant, un service d'hygiène à Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 19 mars 1940 portant règlement de la police sanitaire aérienne. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel du territoire.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,CHAMBOREDON.